

BPJEPS AF option cours collectifs

A l'attention des membres de la commission d'évaluation

**Modalités de l'épreuve certificative UC 3 option A (Cours Collectifs)**

**UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme**

1. Les Compétences évaluées sont **des compétences d'animation en toute sécurité** (communication, gestion de groupe, du temps, du matériel)

**OI 3.1 EC Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage**  
(compétence repérable en particulier à travers le dossier et l'entretien)

Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation  
Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle  
Organiser la séance ou le cycle

**OI 3-2 EC Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage**  
(compétence repérable en particulier à travers la séance)

Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs  
Mettre en oeuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle  
Adapter son action pédagogique

**OI 3-3 EC Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage**  
(compétence repérable en particulier à travers le dossier et l'entretien)

Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés  
Evaluer son action  
Evaluer la progression des pratiquants

2. Lieu de la certification : Structure d'alternance
3. Composition de la commission d'évaluation : 2 évaluateurs

#### 4. L'épreuve certificative

##### **1 LE DOSSIER**

---

- Présentation de 3 cycles : un cycle en cardio-chorégraphié, un en renforcement musculaire et un en étirement. Chaque cycle comporte 3 séances.
- Chacun des 3 cycles est apprécié de façon indépendante et doit satisfaire les critères de la grille, un cycle ne compense pas les 2 autres
- Contenu : éléments permettant d'évaluer
  - la progression des pratiquants
  - leur acquisition technique
  - bilan réalisé à chaque séance

**- le travail présenté doit être descriptif et analytique -**

##### **2 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : LA SEANCE**

---

**- Si moins de 6 pratiquants dans le public, l'évaluation certificative est annulée -**

*Prévoir 15 minutes de « débriefing » en amont de la séance entre les 2 évaluateurs (retour sur les cycles, entente sur les interrogations lors de l'entretien post séance*

- Lorsque cela est logiquement possible le candidat dispose de 15 minutes maximum pour préparer l'espace et le matériel
- Le candidat et les deux évaluateurs sont informés par l'OF du choix de la séance d'animation une semaine avant l'épreuve
- **Durée : 30 à 60 minutes**
- A l'issue de la séance et avant l'entretien, le candidat dispose de 3 minutes maximum pour faire un retour sur sa séance (Si le temps est dépassé, il est arrêté par les évaluateurs)

##### **3 L'ENTRETIEN**

---

- **Durée : 30 minutes maximum**
- Les évaluateurs questionnent en se référant aux éléments présentés lors de la séance et dans le dossier
- Les questions porteront sur :
  - L'analyse et l'évaluation de la séance permettant de mobiliser les connaissances du candidat et sa capacité à justifier ses choix éducatifs et pédagogiques
  - La progression du cycle d'animation figurant dans le dossier ainsi que sur la démarche pédagogique et l'évolution des futures séances
- **1 question obligatoire** dans chacun des 3 domaines de connaissances
  - **Méthodologie**
  - **Evaluation**
  - **Physiologie**

## 5. Validation de L'épreuve certificative

1. Remplir les 3 grilles certificatives (dossier, séance, entretien) ci-jointes
- 2- a) Remplir le référentiel de certification de l'UC3
  - b) Remplir la proposition à la validation
  - c) Signer et dater le document
- 3- Joindre vos notes même si brouillon
- 4- En cas d'échec, remplir la fiche de préconisation